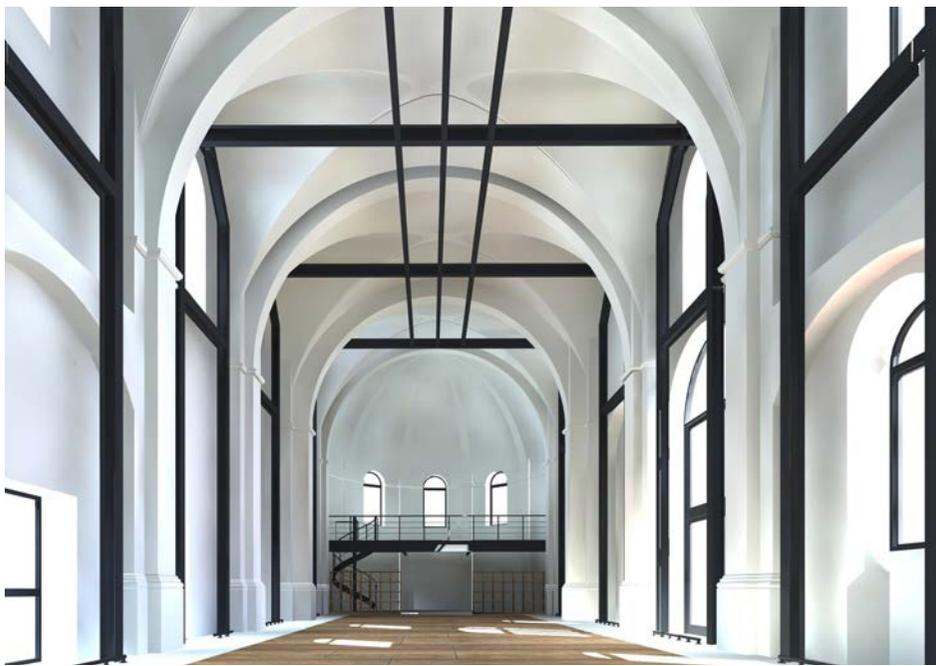


© Atelier d'architecture 3A



© Atelier d'architecture 3A



CRÉATION D'UN ESPACE D'ENTRAÎNEMENT AUX ARTS DU CIRQUE

À LA CASCADE, PÔLE NATIONAL CIRQUE À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)

ACTEUR CULTUREL

LA CASCADE

PÔLE NATIONAL
CIRQUE - ARDÈCHE
AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

MAÎTRES D'OUVRAGE



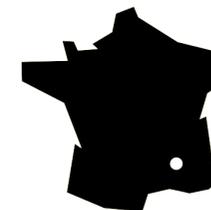
FINANCEURS

ardèche
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes



À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)



EDITOS

Quel bonheur en ces temps si compliqués, notamment pour la Culture et les artistes, de se projeter vers un avenir meilleur, un avenir où les artistes pourront à nouveau s'exprimer et permettre ces instants magiques de lâcher prise et de rêve.

Ce projet de réhabilitation de l'ancienne chapelle Saint Joseph en un Espace d'Entraînement aux Arts du Cirque, est exemplaire et démontre la richesse Culturelle du territoire.

Grâce à cet équipement qui permettra aux circassiens du monde entier de s'entraîner et de créer dans des conditions optimales et rares, les neuf communes de la Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche trouveront un bénéfice certain en termes de notoriété et de rayonnement.

Souhaitons également que le partenariat financier entre les différents acteurs de ce projet, et notamment entre la CC DRAGA et la commune de Bourg-Saint-Andéol, initie d'autres actions réalisées sur le même modèle.

Nous attendons donc tous avec impatience l'ouverture en 2022 de cet espace. Souhaitons que nous puissions tous à ce moment-là nous retrouver pour célébrer « en présentiel » cette magnifique réalisation propice à la transmission et à la création.

Bernard Chazaut
Vice-Président de la CC DRAGA
en charge du Tourisme et de la Culture

En l'espace de quelques décennies, les activités du cirque ont connu une véritable révolution. Le cirque est devenu le fer de lance de la créativité et de l'innovation artistique en matière de spectacle vivant.

Hier école Saint-Joseph, où bon nombre de Bourguésans ont usé leur fond de culotte, aujourd'hui Maison des arts reconnue pour artistes circassiens, clowns, acrobates, danseurs, acteurs... Les lieux abritant la Cascade ont toujours été un pôle d'éducation, un lieu fédérateur de formation et de transmission.

La création d'un espace quotidien d'entraînement en lieu et place de l'ancienne Chapelle Saint-Joseph perpétue la vocation de transmission du savoir. Un savoir non seulement dispensé aux professionnels mais également aux jeunes espoirs de demain, qui grâce à cet outil disposeront d'un espace approprié pour préserver leur condition physique et les acquis techniques des disciplines pratiquées.

Cette réhabilitation, qui comprend une ouverture sur le quartier hautement symbolique de Tourne est aussi une formidable porte d'entrée, pour les Bourguésans et pour tous les publics, à l'art et au patrimoine.

Un regain de dynamisme pour notre territoire mais aussi une formidable occasion de lui donner un nouveau souffle, avec l'installation attendue d'une population jeune et nouvelle : la perspective de bien belles rencontres !

Françoise Gonnet Tabardel
Maire de Bourg-Saint-Andéol
Présidente de la Communauté de Communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche

Au cœur d'un patrimoine d'exception, la Cascade a su déployer un projet artistique dédié au cirque contemporain fortement ancré sur son territoire, permettant des croisements permanents entre habitants, amateurs et artistes professionnels. Demain, grâce à la réhabilitation de la chapelle St Joseph pilotée par la Communauté de Communes DRAGA, le Pôle National Cirque de l'Ardèche deviendra le second lieu en France dédié à l'entraînement quotidien des artistes de cirque.

Ce nouvel espace de travail, complémentaire du reste du bâtiment appartenant au Département, lui permettra de conforter son rôle de soutien aux jeunes artistes professionnels ; il constituera à la fois un creuset d'expériences artistiques autour de disciplines circassiennes plurielles, un lieu d'émergence pour les artistes de demain et une opportunité de nouvelles rencontres avec une diversité de publics. Dans cette perspective réjouissante permettant de conforter la présence d'artistes en Ardèche tout comme le lien social, le Département accompagne l'intercommunalité dans cet ambitieux projet tout en continuant d'être aux côtés de la Cascade afin de lui permettre de poursuivre le développement de ses missions essentielles. Au service des artistes, de notre territoire et des Ardéchois, son action est en effet vectrice d'émancipation, d'ouverture aux autres et au monde ; une nécessité absolue dans la période que nous vivons.

Le Président du Département de l'Ardèche

Fin 2022, la Chapelle Saint-Joseph deviendra un des premiers espaces d'entraînement au quotidien de l'artiste de cirque en France.

Ce nouveau projet au sein de la Cascade voit le jour grâce à la volonté de l'Etat et l'engagement de la Région Auvergne-Rhône-Alpes, du Département de l'Ardèche et de la Communauté de communes Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche.

Un nouveau secteur d'activité dans ce pôle cirque mais surtout une manière pour la Cascade de s'impliquer de manière plus transversale dans le quotidien de notre territoire.

Ce nouvel espace sera évidemment très important pour la filière cirque, mais il modifiera aussi le paysage local de manière conséquente...

Ouvrir les portes largement, faire partie d'une ville où les artistes ont « pignon sur rue », nous poursuivons ensemble cette utopie, persuadés que ce nouveau projet sera source de synergie pour le territoire, ses habitants d'aujourd'hui et ceux de demain.

Alain Reynaud

Directeur-artiste de la Cascade, Pôle National Cirque

<h1>SOMMAIRE</h1>	
Les porteurs du projet	p. 5
Un projet en 3 phases	p. 6
Les espaces	p. 7
Un projet structurant pour le territoire	p. 8
L'espace d'entraînement	p. 9
Le budget	p. 11
Le calendrier	p. 12
ANNEXES	
Présentation de la Cascade	p. 13
La Chapelle Saint-Joseph	p. 15
Le Quartier de Tourne	p. 16



© Daniel Michelon - Cie Puéril Péril

ACTEUR CULTUREL

LA CASCADE PÔLE NATIONAL
CIRQUE - ARDÈCHE
AUVERGNE - RHÔNE - ALPES

MAÎTRES D'OUVRAGE



communauté de communes
draga

BOURG SAINT-ANDEOL



FINANCEURS

ardèche
LE DÉPARTEMENT

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes





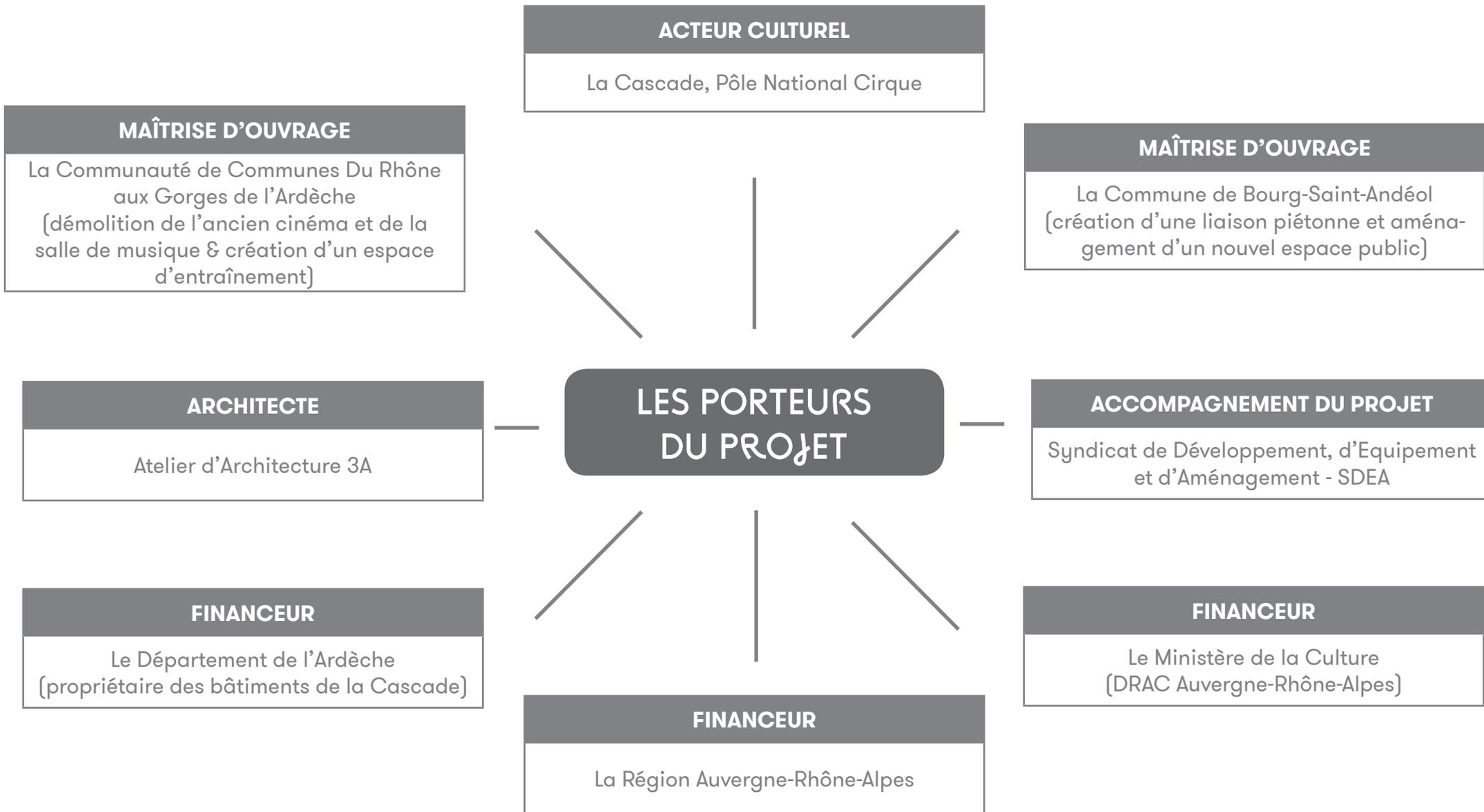
Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE



Ministère
Culture

À BOURG-SAINT-ANDÉOL (07)





UN PROJET EN 3 PHASES

© Daniel Michelon - Duo Kilombo



PHASE 1

Démolition de l'ancien cinéma et de la salle de musique



© Atelier d'architecture 3A



PHASE 2

Création d'un espace d'entraînement au quotidien pour les artistes de cirque, rattaché à la Cascade, Pôle National Cirque.



© Atelier d'architecture 3A



PHASE 3

Création d'une liaison piétonne entre l'Av. de Tourne et l'Av. Marc Pradelle.
Aménagement d'un nouvel espace public.

**Maîtrise d'ouvrage : Communauté de Communes
Du Rhône aux Gorges de l'Ardèche**

**Maîtrise d'ouvrage :
Ville de Bourg-Saint-Andéol**

LES ESPACES



1

SALLE DE MUSIQUE / DÉMOLITION

© Daniel Michelon



2

CINÉMA / DÉMOLITION

© Daniel Michelon



3

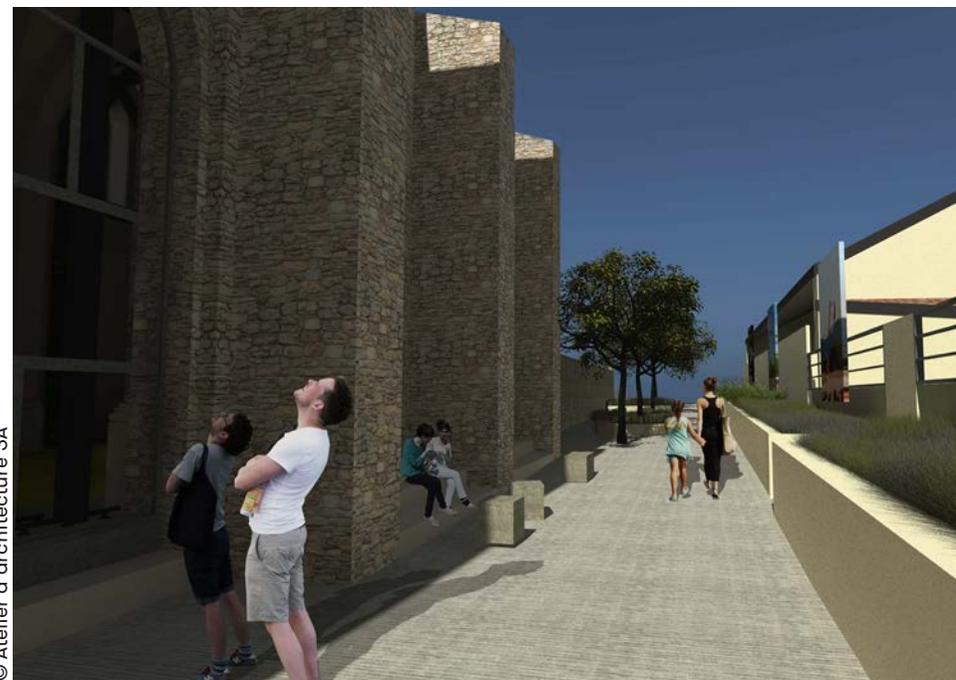
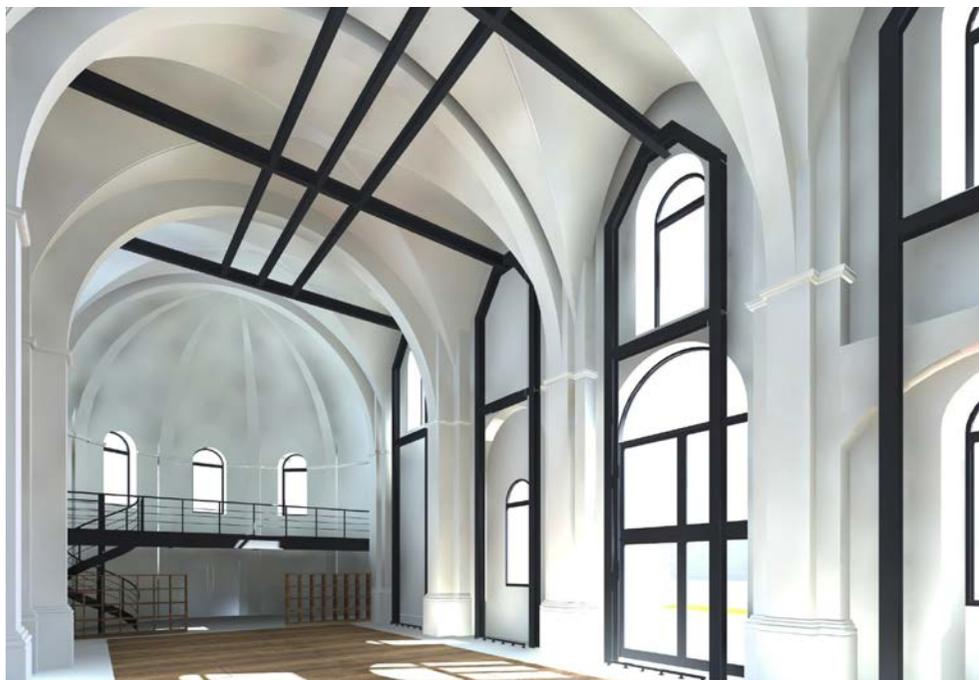
LA CHAPELLE / RÉHABILITATION

© Daniel Michelon



CRÉATION D'UNE VOIE PIÉTONNE

UN PROJET STRUCTURANT POUR LE TERRITOIRE



DES BESOINS ET VOLONTÉS QUI SE RÉPONDENT...

Des bâtiments communaux non-utilisés (une chapelle désacralisée, un cinéma désaffecté et une ancienne salle communale).

Une nécessité dans la filière cirque : la création d'espaces dédiés à l'entraînement des artistes de cirque au quotidien.

La volonté de la Commune de Bourg-Saint-Andéol de valoriser le quartier de Tourne.

La perspective de développement du territoire pour la communauté de communes : accueil de nouveaux habitants, diffusion culturelle...

... VERS UN PORTAGE DE PROJET PARTAGÉ

Cession de la chapelle par la commune à la communauté de communes, puis mise à disposition du Département : la chapelle rejoint son ensemble architectural historique.

La communauté de communes portera la maîtrise d'ouvrage de la réhabilitation de la chapelle et des démolitions des bâtiments communaux, préalable indispensable aux travaux.

Réflexion de la commune pour l'intégration du bâtiment dans le quartier de Tourne, selon possibilités financières et foncières.

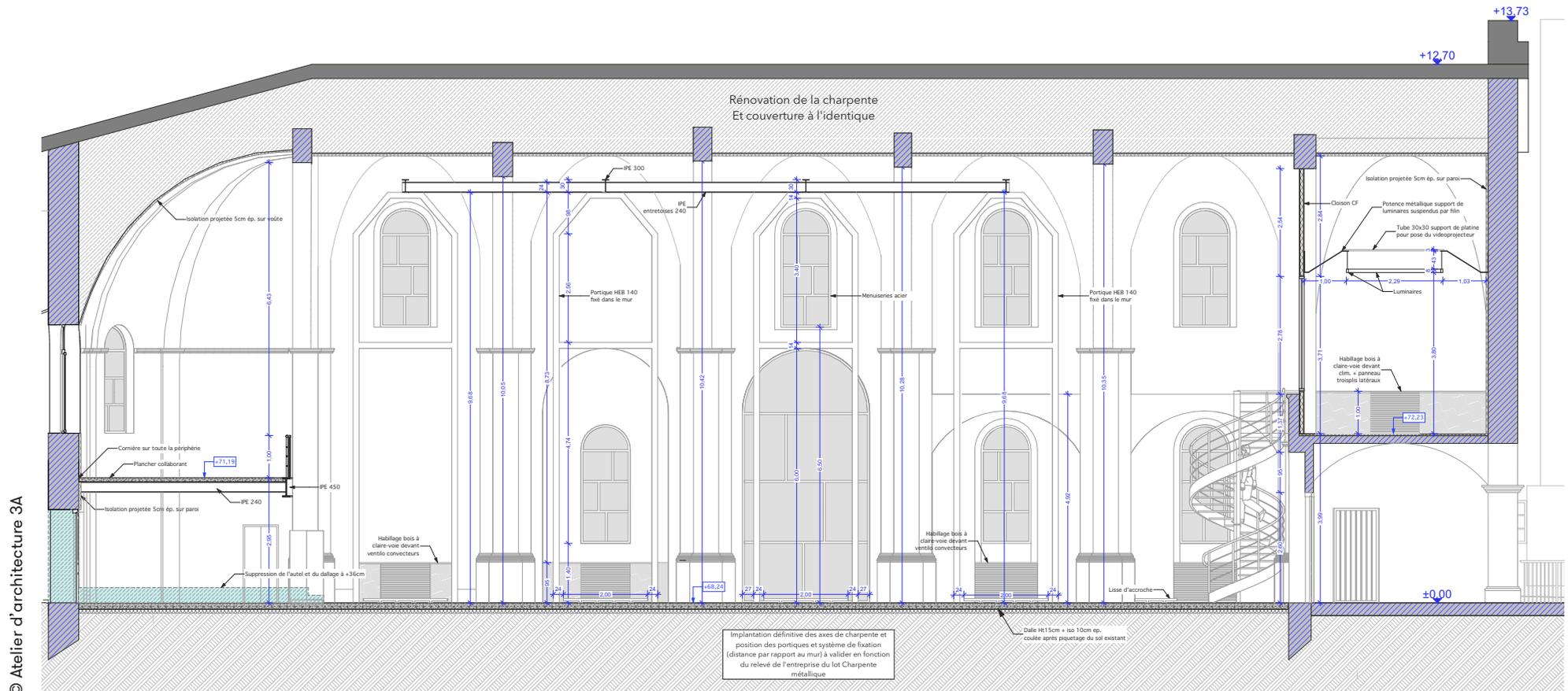
Développement et une ouverture encore plus grande de la Cascade aux artistes et au public.

L'ESPACE D'ENTRAÎNEMENT

Que se passe-t-il lorsqu'un artiste n'est ni dans un processus de création, ni en tournée, ni en formation ? Il doit mettre en place son entraînement régulier qui est la fondation du parcours qu'il va accomplir.

Il faut au minimum 10 ans de formation pour envisager une carrière dans laquelle l'apprentissage restera toujours au centre des préoccupations de l'artiste. Maintenir son niveau technique, adapter son vocabulaire selon les créations envisagées, enrichir son langage, représentent un travail quotidien.

A travers ce projet, la Cascade souhaite intégrer en son sein un nouveau secteur d'activité : l'entraînement régulier de l'artiste, persuadée que c'est indissociable de la création et de la formation tout au long de sa carrière. En France, seule la Grainerie à Toulouse possède un espace dédié à l'entraînement quotidien de l'artiste de cirque.



L'espace d'entraînement sera constitué de deux volumes permettant de travailler de nombreuses disciplines de cirque.

- **Une mezzanine d'échauffement** de 35 m² avec un sol sportif permettant notamment de travailler l'acrobatie, le jonglage...

- **Un espace d'entraînement** de 228 m²

Quatre portiques métalliques de 10 mètres de hauteur par 10 mètres de largeur avec un maximum d'accroches permettront l'implantation d'agrès aériens (trapèze, corde volante, tissus...).

Des ancrages au sol et des systèmes d'accroches sur les murs permettront l'installation d'agrès spécifiques (fil-de-fer, corde molle, mât).

L'espace et la hauteur permettent la pratique d'un grand nombre de disciplines : bascule, roue Cyr, acrobatie...

Le sol sera recouvert de bois et des tapis de réception seront mis à disposition.

Un espace de rangement sera accessible sous la mezzanine d'entraînement.

- **Une salle de réunion de 45 m²**

Le bâtiment sera pourvu de nombreuses ouvertures rendant l'espace d'entraînement lumineux et ouvert sur l'espace public. La Cascade accompagnera techniquement l'installation des artistes avec le matériel d'accroches et d'accastillage pour les agrès spécifiques. Les artistes apporteront leurs propres agrès.

L'espace d'entraînement s'appuiera sur un principe de gestion collective des artistes. Un système d'adhésion et de cotisation à l'entraînement sera mis en place.

Un partenariat avec la Grainerie à Toulouse et la Central del Circ à Barcelone permettra aux artistes de travailler dans ces trois lieux.

© Atelier d'architecture 3A



© Atelier d'architecture 3A



LE BUDGET

RÉHABILITATION DE LA CHAPELLE PAR LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

une opération estimée au total à 1 400 000 € (HT)

Démolition	75 000 €
Réhabilitation de la chapelle	832 000 €
Rénovation des façades	150 000 €
Réalisation des terrassements extérieurs et aménagements préalables	85 000 €
Actualisation des prix	27 000 €
Frais d'opération (diagnostic, ingénierie)	231 000 €

PLAN DE FINANCEMENT INTÉGRANT 900 000 € D'AIDES

DRAC	300 000 €
Région Auvergne Rhône Alpes	350 000 €
Département de l'Ardèche	250 000 €
Communauté de Communes DRAGA	383 000 €
Mairie de Bourg-Saint-Andéol	117 000 €

AMÉNAGEMENTS URBAINS PAR LA COMMUNE Estimation au stade d'une esquisse

257 500 € de travaux

Aménagement extérieurs 1 ^{ère} tranche de travaux : aménagement du parvis de la chapelle 2 ^{ème} tranche de travaux : création d'une liaison piétonne	140 000 € HT estimés
Fonds de concours CC DRAGA	117 500 € HT estimés
PLAN DE FINANCEMENT	
Subvention	110 000 € HT
Commune de Bourg-Saint-Andéol	147 500 € HT

LE CALENDRIER

2016	<p>Premières réunions avec la Mairie de Bourg-Saint-Andéol, la Communauté de Communes et Pascal Terrasse, Président du SDEA</p> <p>Etude du projet chapelle et étude de l'ouverture de l'ancien cinéma</p> <p>Etude de la chapelle par la mairie pour accueillir la SMAC07</p>
2017	<p>Abandon de la rénovation de l'ancien cinéma et du projet SMAC07</p> <p>Le projet se centre uniquement sur le bâtiment de la chapelle</p> <p>Etude du projet chapelle et étude de l'ouverture de l'ancien cinéma</p>
2018	<p>Décision d'engager les démolitions de l'ancien cinéma et la salle de musique pour créer une voie douce</p> <p>Mai : la Cascade a 10 ans ! Tous les partenaires DRAC / Région / Département / Communauté de Communes et commune s'engagent ensemble pour la rénovation de la chapelle en espace d'entraînement au quotidien</p> <p>Le budget des travaux pour la réhabilitation de la chapelle et les démolitions est estimé par le SDEA à 1 100 000 €HT</p>
2019	<p>Engagement de la Communauté de Communes DRAGA pour porter la maîtrise d'ouvrage du projet de la chapelle, via une maîtrise d'ouvrage déléguée confiée au SDEA</p> <p>Mise en place d'un Comité de Pilotage de la DRAGA, avec la commune, autour des projets chapelle et voie douce</p> <p>Choix d'un groupement de maîtrise d'œuvre, représenté par le cabinet d'architectes Atelier 3A pour le chantier de réhabilitation de la chapelle et une esquisse de faisabilité du projet de voie douce</p>
2020	<p>Janvier à mars : diagnostics et études d'esquisses</p> <p>Mai à octobre : études d'avant-projet</p> <p>Octobre : dépôt du permis de construire du projet chapelle</p>
2021	<p>Janvier : consultation des entreprises</p> <p>Mars-avril : démolitions de l'ancien cinéma et de la salle de musique</p> <p>Juin : démarrage des travaux</p>
2022	<p>Automne : ouverture de l'espace d'entraînement</p>

ANNEXE 1 : PRÉSENTATION DE LA CASCADE

La Cascade, Pôle National Cirque, installée à Bourg-Saint-Andéol (Sud Ardèche), a ouvert ses portes en 2008. Unique en Auvergne Rhône-Alpes, elle a pour mission l'accompagnement à la création, la formation et la diffusion.

Fortement ancrée sur son territoire, la Cascade bénéficie d'équipements exceptionnels (salle de spectacle, espace de répétition pour les disciplines circassiennes, salle de danse...) qui permettent les croisements entre amateurs et artistes professionnels. Les rôles de chacun n'y sont pas figés ; l'artiste peut revenir pour être formateur, le spectateur peut devenir stagiaire, l'enfant deviendra peut-être artiste...

UN LIEU DE CRÉATION

La Cascade accompagne les différentes étapes de la création artistique : de l'entraînement à la recherche, de l'écriture jusqu'à la création du spectacle

UN LIEU DE DIFFUSION ET DE RENCONTRE AVEC LES PUBLICS

La Cascade propose tout au long de l'année de nombreux rendez-vous publics, pour découvrir dans et hors les murs des étapes de création et des événements comme le Festival d'Alba-la-Romaine, Un Jour au Cirque, Pierrelatte fait son Cirque...

UN LIEU DE TRANSMISSION ET DE FORMATION

La Cascade organise des stages et des formations pour les artistes professionnels et les publics amateurs, des interventions en milieu scolaire, des ateliers réguliers de cirque, ainsi que des modules pour les établissements de formation artistique professionnelle tels que l'ENSATT, l'Ecole de la Comédie de Saint-Etienne ou le Centre National des Arts du Cirque.

UN LIEU DE MUTUALISATION

La Cascade accueille le siège de la compagnie Les Nouveaux Nez & Cie et une pépinière de jeunes entrepreneurs autour des métiers de la diffusion et de la production. La compagnie des Colporteurs est partenaire de la Cascade depuis sa création.

LA CASCADE EST EN CONVENTION AVEC :



ANNEXE 2 : LA CHAPELLE SAINT-JOSEPH

La chapelle Saint Joseph est l'œuvre d'une communauté de Récollets (ordre franciscain) revenue à Bourg-Saint-Andéol dans la deuxième moitié du XIX^e siècle. En 1863, elle achète un terrain où elle édifie son couvent autour d'un cloître auquel est adossée la chapelle. La construction durera cinq ans, mais dès 1865, la chapelle d'environ 28 mètres sur 10 mètres est finie et bénie dans la foulée. Une fois construit, le couvent représente une charge trop lourde pour la communauté qui ne compte plus que 8 personnes. Il sera vendu en 1881 puis mis à la disposition des Frères des Écoles Chrétiennes pour y mettre en place une école et un pensionnat.

Pendant plus d'un siècle, l'ancien couvent devient l'École Saint-Joseph qui abrite l'école autour du cloître et un pensionnat dans la chapelle. Au fil du temps, le bâtiment s'agrandit par un nouvel étage et des constructions nouvelles. Au début du XX^e siècle, la construction d'un dortoir annexe libère la chapelle de cette fonction. Quand débute la Seconde Guerre mondiale, la chapelle devient un lieu d'accueil pour réfugiés. En 1945, après le bombardement de la ville, on y ouvre une cantine qui fournit en moyenne 900 repas par jour.

En 1968, les Frères des Écoles Chrétiennes cèdent la direction de l'école aux Clercs de Saint-Viateur jusqu'à leur départ de la ville en 1993. Après cela, le pensionnat tente de survivre mais les conditions d'accueil ne sont plus conformes aux normes. L'établissement finit par fermer ses portes en 1998.

Elles rouvrent en 2007 pour devenir la Cascade, Maison des Arts du Clown et du Cirque, mais la chapelle reste désaffectée.

Il est temps maintenant de rouvrir le passage entre chapelle et cloître...



ANNEXE 3 : LE QUARTIER DE TOURNE

Rares sont les quartiers qui se nomment par un verbe d'action.

« Tourne » : un verbe familier des artistes de cirque. Tourne évoque le rond, la pirouette, le saut périlleux.

Tourne, un quartier qui porte en lui toutes les strates de l'Histoire de l'Homme.

Dans un périmètre extrêmement réduit, le Dieu Mithra côtoie les profondeurs exceptionnelles des gouls mondialement connus et visités en permanence par les spéléologues.

Les tanneries et le lavoir témoignent de l'intensité de l'activité humaine à certaines époques.

Le Château Pradelle, demeure des années 30, aujourd'hui propriété de la mairie, domine majestueusement le quartier. Construit autour de terrasses, son parc permet de relier le haut au bas du quartier.

Les derniers arrivés dans le quartier sont donc les artistes de cirque.

De la religion à l'art en passant par les savoir-faire, ce quartier a toujours rassemblé les hommes autour de leurs croyances ou de leurs métiers.

Quartier de légendes et d'histoires, ce site continue à inventer son histoire si singulière.



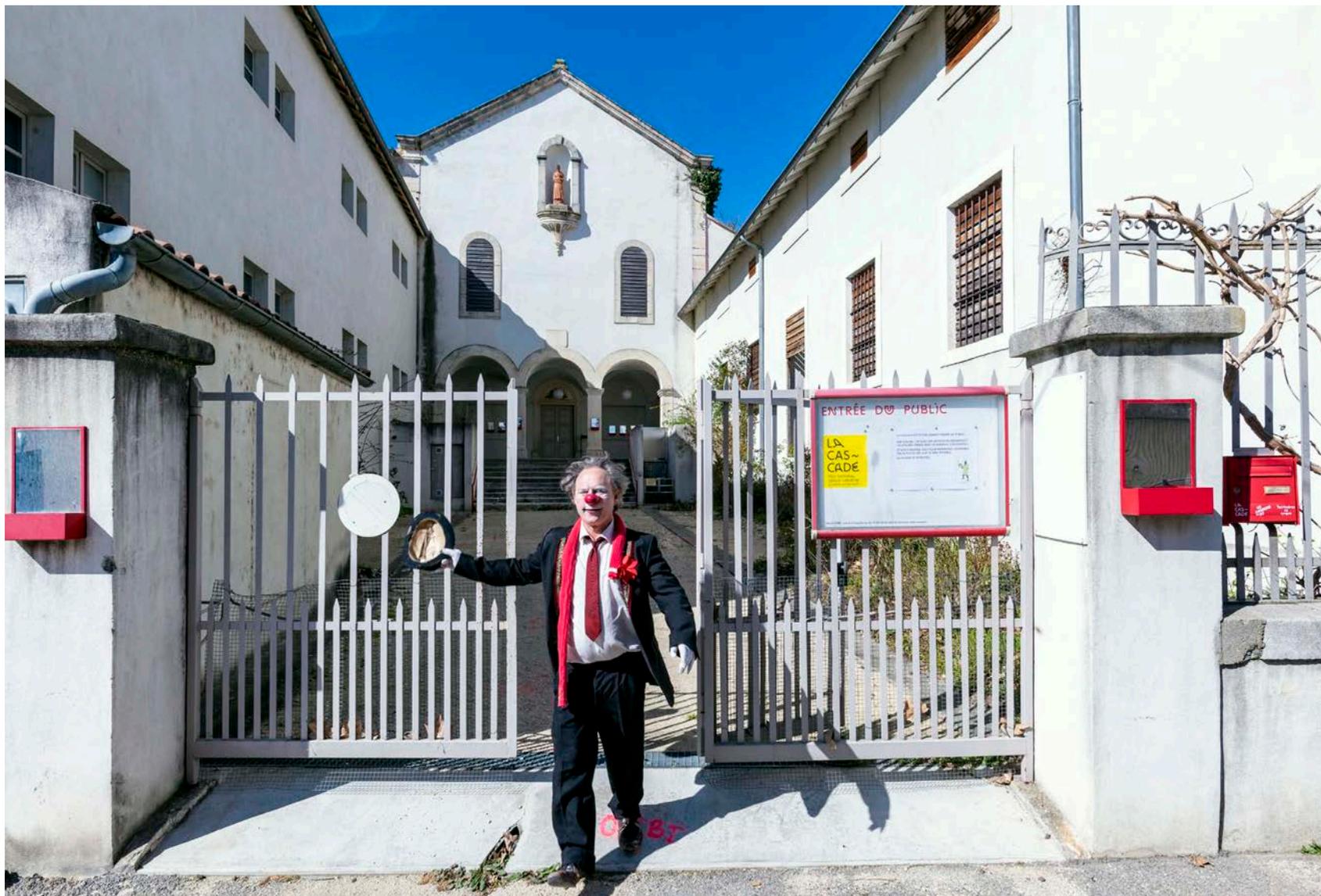
Bas-relief du Dieu Mithra



Le Goul de Tourne



Lavoir de Tourne



© Daniel Michelon - Heinz Lorenzen

LA CASCADE - PÔLE NATIONAL CIRQUE

Marie-O Roux, Secrétaire générale
Avenue de Tourne 07 700 Bourg-Saint-Andéol
Tél. : 04 75 54 40 46
www.lacascade.org / accueil@lacascade.org

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU RHÔNE AUX GORGES DE L'ARDÈCHE

Avenue Maréchal Leclerc 07700 Bourg-Saint-Andéol
Tél. : 04 75 54 57 05
www.ccdraga.fr/ / communication@ccdraga.fr

MAIRIE DE BOURG-SAINT-ANDÉOL

4 place de la Concorde 07700 Bourg-Saint-Andéol
Tél. : 04 75 54 57 05
www.bsa-ville.fr